

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal tenue lundi, le 13 janvier 2014 à 20h00 au local de l'Âge d'or des Éboulements, sous la présidence de Monsieur Pierre Tremblay, maire et à laquelle il y avait quorum.

Présences : Diane Tremblay
Sylvie Bolduc
Régis Pilote
Emmanuel Deschênes
Pierre Tremblay, conseiller
Ruth Tremblay

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2013
3. ADOPTION DES COMPTES
4. AVIS DE MOTION « RÉGLEMENT DE TAXATION »
5. AVIS DE MOTION « RÉGLEMENT RÉGISSANT LES COMPTES DE TAXES ET LE TAUX D'INTÉRÊT »
6. DÉPÔT MODIFICATION AU RÔLE
7. RÉOLUTION TRANSPORT ADAPTÉ DE CHARLEVOIX-OUEST
8. RÉOLUTION EN VUE DE LA SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC LA CSST POUR LA CONSTITUTION D'UNE MUTUELLE DE PRÉVENTION
9. JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE
10. RÉOLUTION AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS – ENTRETIEN DE LA ROUTE DU FLEUVE, SECTION VILLAGE
11. AMÉLIORATION DU PROTOCOLE DU SERVICE POSTAL CANADIEN
12. INSTALLATION DU RELAIS D'INFORMATION TOURISTIQUE
13. REPRÉSENTATION
14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

01-01-14 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Ruth Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté.

02-01-14 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2013

Il est proposé par Régis Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2013 soit accepté.

03-01-14 Approbation des comptes

Il est proposé par Pierre Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes tels que décrits ci-dessous soient payés.

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATION

GENESSE ROGER, CARMELLE DUFOUR	222.36 \$
ADMQ	912.90 \$
ALARME CHARLEVOIX	350.44 \$
ASS. DES PLUS BEAUX VILLAGES DU QUÉBEC	1 123.00 \$
AUBERGE DE LA RIVE	1 525.58 \$
BELL CANADA	207.45 \$
BELL MOBILITÉ CELL. GB: 19.44 LG: 19.44 PT22.30	61.18 \$
CANADA POST CORPORATION	257.08 \$
CHEZ S. DUCHESNE	41.33 \$
CONTINUITE (ABONNEMENT)	78.18 \$
CORPORATE EXPRESS	43.67 \$
DÉPANNÉUR ROBIN TREMBLAY	79.95 \$
DÉRY TÉLÉCOM	41.34 \$
ÉBÉNISTERIE ADÉLARD TREMBLAY	40.24 \$
ÉLECTRICITÉ GAUTHIER	189.18 \$
EQUIPEMENT GMM	281.01 \$
EQUIPEMENT BUREAU PORTNEUF CHAMPLAIN	75.09 \$
FONDS DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE	52.00 \$
PG SOLUTIONS (PARC INFORMATIQUE + CONTRAT + Ent.)	12 676.01 \$
PRODUITS SANITAIRES RIVE-NORD	110.43 \$
PRODUITS SANI-PRO ENR	435.45 \$
QUÉBEC MUNICIPAL	316.18 \$
RAM GESTION D'ACHATS	435.24 \$
RELIANCE PROTECTRON	550.50 \$
SONIC	8 931.16 \$
	<hr/>
	29 036.95 \$

SECURITÉ PUBLIQUE

ASS. DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE	264.44 \$
BATTERIES EXPERT CHARLEVOIX	312.50 \$
BELL CANADA	96.08 \$
BELL MOBILITÉ	384.31 \$
ESSO	90.42 \$
EXTINCTEURS CHARLEVOIX	151.09 \$
GARAGE EDMOND BRADET	1 899.75 \$
LOGICIELS PREMIÈRE LIGNE	638.11 \$
RELIANCE PROTECTRON	275.25 \$
SONIC	1 986.78 \$
BRIGADE DES POMPIERS pratique: 425\$ garde: 1056\$	2 035.00 \$
	<hr/>
	8 133.73 \$

VOIRIE-TRANSPORT

BELL CANADA	96.08 \$
BOIVIN BERNARD	1 017.50 \$
DÉPANNÉUR ROBIN TREMBLAY	142.30 \$
DUFOUR LA MALBAIE	68.93 \$
ESSO	3 137.27 \$
F. MARTEL ET FILS INC.	852.21 \$
GARAGE EDMOND BRADET	3 599.57 \$
GARAGE MARTIN GAUDREAU	4 541.51 \$
LES ENTREPRISES JACQUES DUFOUR	2 010.30 \$
MARC TREMBLAY	385.00 \$
REMORQUAGE D'AUTOS STÉPHANE DESBIENS	517.38 \$
SERVICE DE ROULEMENTS S.M. INC.	44.52 \$
SIGNEL SERVICE INC	113.08 \$
SIMARD SUSPENSIONS INC.	7 643.63 \$
WURTH	63.33 \$
	<hr/>
	24 232.61 \$

ECLAIRAGE DE RUE

HYDRO-QUÉBEC	1 895.73 \$
S CÔTÉ ÉLECTRIQUE	202.94 \$
	<hr/>
	2 098.67 \$

AQUEDUC

DÉPANNEUR ROBIN TREMBLAY	41.29 \$
GAÉTAN BOLDUC INC.	1 350.72 \$
HYDRO-QUÉBEC	1 366.27 \$
LES ENT. AUDET ET TREMBLAY	1 308.95 \$
MAXXAM ANALYTIQUE	277.50 \$
TRANSPORT ROCK BOUCHARD	42.48 \$
RESTAURANT AU GRÉ DU VENT	23.28 \$
	<hr/>
	4 410.49 \$

ASSAINISSEMENT DES EAUX

BELL CANADA	96.82 \$
CLAUDE GAUTHIER (KM motoneige)	448.00 \$
FQM	12.92 \$
GAÉTAN BOLDUC INC.	841.90 \$
HYDRO-QUÉBEC	1 966.53 \$
MAXXAM ANALYTIQUE	110.74 \$
	<hr/>
	3 476.91 \$

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE	3 751.80 \$
-----------------------------	--------------------

LOISIRS ET CULTURE

ALARMES CHARLEVOIX	114.87 \$
BELL CANADA	104.13 \$
DÉPANNEUR ROBIN TREMBLAY	15.67 \$
	<hr/>
	234.67 \$

URBANISME

AUBERGE DE LA RIVE	436.24 \$
MRC DE CHARLEVOIX	914.93 \$
	<hr/>
	1 351.17 \$

DONS

ÉVELYNE TREMBLAY-DUFOUR	200.00 \$
CATHERINE TREMBLAY	200.00 \$
REGROUPEMENT INTÉGRATION SOCIALE DE CHARL.	25.00 \$
	<hr/>
	425.00 \$

TOTAL **78 503.17 \$**

04-01-14 Avis de motion « Règlement de taxation »

Pierre Tremblay, conseiller, donne avis de motion de la présentation d'un « Règlement ayant pour objet de fixer le taux de la taxe foncière ainsi que les tarifs de compensation pour les services municipaux (aqueduc, égout et assainissement des eaux, gestion des déchets) ».

05-01-14 Avis de motion « Règlement régissant les comptes de taxes et le taux d'intérêt »

Sylvie Bolduc, conseillère, donne avis de motion de la présentation d'un « Règlement régissant les comptes de taxes et le taux d'intérêt ».

Dépôt modification au rôle

La directrice générale dépose une modification au rôle, en date du 18 décembre 2013, portant celui-ci à 205 257 300\$, soit une augmentation de 63 700\$.

06-01-14 Résolution Transport adapté de Charlevoix-ouest

Il est proposé par Diane Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers;

- de défrayer la quote-part 2014 pour le service de Transport Adapté de Charlevoix-Ouest au montant 2215.50\$, pour une population de 1266 habitants au taux de 1.75\$ par habitant.

- d'autoriser la municipalité de St-Hilarion à signer le protocole d'entente à intervenir pour l'année 2014 entre les municipalités et Transport Adapté de Charlevoix-Ouest.

07-01-2014 Résolution en vue de la signature d'une entente avec la CSST pour la constitution d'une Mutuelle de prévention

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du document intitulé Mutuelle de prévention « FQM-Prévention (MUT-00709) – Convention relative aux règles de fonctionnement » précisant les règles de fonctionnement, les obligations et responsabilités des membres de la mutuelle;

CONSIDÉRANT que les administrateurs en ont fait une lecture complète et s'en déclarent satisfaits,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Emmanuel Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers;

- **QUE** l'entente projetée avec la Commission de la santé et de la sécurité du travail relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2014 soit acceptée telle que rédigée, et que la Fédération québécoise des municipalités soit autorisée à signer cette entente ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, tant que la présente autorisation n'a pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution des administrateurs de la FQM.

08-01-14 Journées de la persévérance scolaire

CONSIDÉRANT QUE les élus de la région de la Capitale-Nationale ont initié une démarche régionale qui a pour but d'augmenter le taux de diplomation des jeunes dans la région;

CONSIDÉRANT QUE la diplomation a un impact positif sur l'économie locale et sur la qualité de vie de notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Éboulements encourage les jeunes à persévérer dans leurs études et à trouver un métier ou une profession qui leur convient;

CONSIDÉRANT QUE la valorisation de la persévérance scolaire n'est pas qu'une affaire concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont les parents, les employeurs et les élus doivent se préoccuper collectivement. Cette préoccupation doit s'amorcer dès la petite enfance et se poursuivre jusqu'à l'obtention d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

CONSIDÉRANT QUE *La persévérance... c'est Capitale!* organise du 10 au 14 février 2014 les Journées de la persévérance scolaire, que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année, témoignant de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire, et seront ponctuées de plusieurs activités dans la région de la Capitale-Nationale;

CONSIDÉRANT QUE les Journées de la persévérance scolaire se tiennent simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers,

- de déclarer les 10, 11, 12, 13 et 14 février 2014 comme étant les Journées de la persévérance scolaire dans notre municipalité;
- d'informer, par le biais de notre bulletin municipal, notre engagement pour la persévérance scolaire à toute la population;
- de favoriser, dans notre bibliothèque municipale des activités de lecture et d'éveil à la lecture pour tous les jeunes citoyens et citoyennes;
- d'appuyer *La persévérance... c'est Capitale!* et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la persévérance scolaire – afin de faire de la région de la Capitale-Nationale une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés;
- de faire parvenir copie de cette résolution à *La persévérance... c'est Capitale!*

09-01-14 Résolution au ministère des Transports – Entretien de la route du Fleuve, section Village

CONSIDÉRANT les nombreuses chutes de neige reçues depuis le début de l'hiver et la quantité d'accumulation qu'elles ont laissées;

CONSIDÉRANT que dans le secteur du Village des Éboulements, la largeur de la route se rétrécit considérablement dans ces conditions;

CONSIDÉRANT que les situations exceptionnelles connues au début de janvier, tel le froid extrême suivi par d'abondantes précipitations de pluie, compliquent considérablement l'entretien de la route;

CONSIDÉRANT qu'à ce moment, les grilles pour l'écoulement de l'eau dans le secteur du village étaient bloquées par la neige gelée, ce qui a provoqué une grande accumulation d'eau sur la chaussée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Régis Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers,

- de demander au ministère des Transports d'aviser son entrepreneur responsable de l'entretien, d'ouvrir la route du Fleuve dans le secteur du Village au maximum de sa largeur et de bien dégager les grilles d'écoulement de l'eau et ce, en prévention d'événements de cette nature qui pourraient se reproduire éventuellement et ainsi, éviter qu'il se produise de grandes accumulations d'eau sur la chaussée.

10-01-14 Amélioration du Protocole du service postal Canadien

ATTENDU QU'en 2014, le gouvernement fédéral reverra sa façon de gérer le service postal public en effectuant un examen du *Protocole* du service postal canadien;

ATTENDU QUE la population a parfaitement le droit de se prononcer sur les questions touchant le service postal public;

ATTENDU QUE le *Protocole* actuel comporte de sérieux problèmes qui doivent être réglés;

ATTENDU QUE le gouvernement pourrait se servir de l'examen du *Protocole* pour réduire les obligations de Postes Canada en matière de service (plutôt que de chercher à améliorer le *Protocole*), ou pourrait même préparer le terrain à la privatisation ou à la déréglementation du service postal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Ruth Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers,

QUE la municipalité des Éboulements demande que la population puisse faire valoir son point de vue durant l'examen du *Protocole* du service postal canadien et que le *Protocole* soit amélioré au moyen des mesures suivantes :

- faire en sorte que le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste situés dans des petites villes ou en région rurale protège le caractère public des bureaux de poste;
- supprimer les nombreuses exceptions que prévoit le *Protocole* relativement à la fermeture des bureaux de poste visés par le moratoire;
- prolonger le processus de consultation sur la fermeture éventuelle de bureaux de poste et rendre ce processus et le moratoire plus transparents;
- mettre en place un ombudsman indépendant qui aurait la responsabilité de déterminer si Postes Canada a satisfait ou non aux exigences du *Protocole*;

- Établir un processus décisionnel raisonnable, uniforme et démocratique relativement aux modifications à apporter au réseau postal et au réseau de livraison (fermeture ou réduction de la taille des bureaux de poste publics, retrait de boîtes aux lettres rurales, etc.) à la suite de consultations avec la population et d'autres intervenants.

11-01-14 Installation du relais d'information touristique

CONSIDÉRANT la demande du Comité touristique à l'effet d'installer un relais d'information touristique dans la municipalité;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal s'est penché sur cette demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la municipalité approuve l'installation du relais d'information touristique et qu'elle accepte d'en assurer l'entretien.

Représentations

Le maire et les conseillers informent l'assemblée des différentes représentations effectuées au cours des dernières semaines dans leurs dossiers respectifs.

Certificat de crédit

Je soussignée Linda, directrice générale, certifie que la municipalité des Éboulements dispose de crédits suffisants pour pourvoir au paiement de toutes les dépenses ci-dessus mentionnées.

Linda Gauthier, directrice générale

12-01-14 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Régis Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 21h15, les points à l'ordre du jour ayant été traités.

Pierre Tremblay
Maire

Linda Gauthier
Directrice générale